

Troisième édition du Gala d'excellence en pharmacie communautaire

L'AQPP honore des pharmaciens d'exception

Montréal, le 19 novembre 2018 – En clôture de son congrès annuel, l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) a tenu, vendredi dernier, la 3^e édition de son Gala d'excellence en pharmacie communautaire.

Le Gala d'excellence, qui se tenait au Musée national des beaux-arts du Québec devant près de 300 participants, visait à honorer ceux et celles qui, par leur dévouement, leur pratique exemplaire et leur vision, contribuent à l'essor de la pharmacie communautaire.

À cette occasion, cinq prix ont été remis à des pharmaciens exemplaires :

- Le prix **Pharmacien propriétaire à la carrière exemplaire** a été décerné à Louise Binet. Pharmacienne propriétaire depuis 1981, Mme Binet est grandement engagée dans sa communauté : présidente du Comité régional sur les services pharmaceutiques de Chaudière-Appalaches, membre de quelques conseils d'administration et fondatrice des déjeuners-conférences de Beauce, entre autres. Notre lauréate est également membre fondatrice du conseil d'administration du Club Parentaïde pour les jeunes familles afin de briser l'isolement et de favoriser l'entraide.
- Le prix **Pharmacie communautaire de l'année**, qui reconnaît l'innovation, la mobilisation et le leadership hors pair mis de l'avant par une équipe contribuant de façon significative à l'amélioration des services aux patients, a été remis à la pharmacie de Martin Beaucage. Celle-ci se distingue par son innovation, sa stratégie de gestion d'entreprise et la mobilisation de ses ressources humaines. Cette pharmacie a notamment été en mesure de se positionner fortement dans sa région, grâce à son service de spirométrie, en plus d'offrir plusieurs services efficaces dans son Centre multi soins.
- Le prix **Pharmacien propriétaire de la relève**, qui met en lumière l'innovation, l'excellence et la persévérance d'un pharmacien propriétaire dans la gestion de sa pharmacie et sa contribution à la profession de pharmacien propriétaire, a été remis à Jean-François Giguère. Dirigeant d'entreprise prometteur, notre lauréat mise sur une plus grande implication des pharmaciens sur le plan clinique. En 2017, le nombre d'opinions pharmaceutiques a d'ailleurs augmenté de plus de 200% au sein de sa pharmacie. Son équipe et lui ont également fait la promotion des services de renouvellement d'avance. Cette meilleure répartition du travail a généré une augmentation du nombre d'interventions pour la surveillance de la thérapie.
- Le prix **Pharmacien salarié de l'année**, qui souligne l'excellence et la contribution d'un pharmacien salarié au rayonnement de sa profession, a été accordé à Éric



Association québécoise
des pharmaciens
propriétaires

Gamache. Polyvalent et impliqué dans plusieurs sphères du domaine pharmaceutique et de la santé, M. Gamache a été responsable de plusieurs projets visant la sécurité, le service à la clientèle et l'efficacité au sein de la pharmacie où il pratique. Il est aussi président du Comité régional des services pharmaceutiques d'un CIUSSS où il siège depuis quatre ans et membre du CA de l'OPQ depuis 2017. Parmi ses actions, on souligne l'ordonnance collective permettant aux pharmaciens de prescrire la prophylaxie lors d'une piqûre de tiques.

- Le prix **Hygie**, remis en collaboration avec Pfizer Soins de santé, qui reconnaît la contribution exceptionnelle d'un pharmacien propriétaire auprès de sa collectivité, a été décerné cette année à Mme Chemika Mamode. Pharmacienne depuis 1991, Mme Mamode a été administratrice aux Services d'aide aux Néo-Canadiens, pour promouvoir le rôle du pharmacien auprès des réfugiés immigrants, et ce, pendant plus de 15 ans. Cette pharmacienne engagée a aussi organisé des collectes de fonds, soit pour favoriser l'intégration des enfants et adultes immigrants, soit pour appuyer la maison de soins palliatifs Aube Lumière. Mme Mamode a également reçu le Mérite estrien en 2017, un hommage de La Tribune remis à une personnalité de la région qui s'est distinguée.

« C'est une grande fierté pour nous de souligner, pour une 3^e année consécutive, le travail remarquable et l'engagement exemplaire de ces pharmaciens communautaires d'exception. L'AQPP constate au quotidien les efforts déployés par ces professionnels de la santé et entrepreneurs qui ont réellement à cœur la santé des patients et dont la mission première est l'amélioration constante de leur accès à des soins de qualité. » a déclaré Jean Thiffault, président de l'AQPP.

À propos de l'AQPP

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires est constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et elle représente les 2 078 pharmaciens propriétaires des 1 890 pharmacies du Québec, qu'ils soient affiliés ou non à une chaîne ou à une bannière commerciale.

Suivez-nous sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).

- 30 -

Source :

Rafaëlle Perron
Conseillère principale - Affaires publiques et gouvernementales
Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Ligne médias : 438 887-0519
rperron@aqpp.qc.ca